



Commission scolaire des
Rives-du-Saguenay

COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

PROGRAMME SPORT-ARTS-ÉTUDES ET CONCENTRATION SPORTIVE ET ARTISTIQUE



ÉCOLE
DE LA
PULPERIE

L'ODYSSÉE
LAFONTAINE

L'ODYSSÉE
DOMINIQUE-
RACINE

UN DÉFI À TA MESURE !

GUIDE D'INFORMATIONS 2018-2019

TABLES DES MATIÈRES

Tout un programme	2
Un service adapté.....	2
Critères de sélection.....	2
Services pédagogiques	3
Services reliés à l'entraînement sportif et à la formation artistique.....	3
Liste des organismes.....	4
Liste des disciplines reconnues	5
Début de l'entraînement sportif et de la formation artistique	5
Fin de l'entraînement sportif et de la formation artistique.....	5
Rôles et tâches des intervenants	6
Enseignant - Chargé de classe.....	8
Encadrement pédagogique.....	8
Enseignant - Matière.....	8
Le soutien pédagogique	8
Absence des élèves pour un événement spécial	9
Les organismes	9
Encadrement en après-midi.....	10
Services périphériques.....	10
La préparation sportive.....	10
La salle de musculation.....	11
La salle de musculation 2 (multi).....	11
Les gymnases	11
La salle de yoga.....	11
La salle de kinésiologie	11
La salle de spinning.....	12
La vérification de l'état de l'entraîneur	12
Services médico-sportifs	12
Physiothérapie.....	12
Chiropractie.....	12
Médecine sportive.....	13
Nutrition.....	13
Les salles d'étude supervisées.....	13
La cantine	13
Facteurs de succès.....	14
Mesure d'aide à la pension	15
Avis de transfert.....	16
Conditions particulières	16
Comité de coordination.....	16
Pour nous rejoindre	17
Horaire des élèves au secondaire	18
Annexe 1	19
Annexe 2	20
Annexe 3	21
Annexe 4	22
Annexe 5	23

TOUT UN PROGRAMME

Sept ans de scolarité, trois écoles, une trentaine de disciplines artistiques et sportives, des acquis pour la vie, voilà ce que propose le programme **SPORT-ARTS-ÉTUDES** et la concentration sportive et artistique de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. Ce programme unique permet aux élèves passionnés de la danse, du sport, de la musique et des arts de combiner temps de classe et temps de perfectionnement de leur discipline dans le cadre d'un environnement scolaire stimulant, adapté et personnel.

UN SERVICE ADAPTÉ

Le succès d'un élève inscrit dans un programme tel que celui du **SPORT-ARTS-ÉTUDES** et concentration sportive et artistique est tributaire de deux facteurs importants soit : l'autonomie et la responsabilité. L'école et les organismes partenaires doivent aider l'élève à atteindre ses objectifs académiques autant que ses objectifs de performance dans sa discipline sportive ou artistique.

En étant admis au programme, l'élève et ses parents devront signer un contrat témoignant des engagements que celui-ci devra respecter pour répondre aux exigences du programme. Dans le cas contraire, l'élève pourrait être retiré du programme **S.A.É.** (Annexe 1)

CRITÈRES DE SÉLECTION

- ☞ Afficher une réussite scolaire dans toutes les matières;
- ☞ Être recommandé dans une discipline sportive ou artistique;
- ☞ Démontrer une grande capacité d'organisation, de la discipline et de l'autonomie;
- ☞ La direction demande une recommandation provenant du milieu scolaire fréquenté en cours d'année.

L'école propose différents services pédagogiques aux élèves du programme SPORT-ARTS-ÉTUDES et concentration sportive et artistique tels que:

- ✂ un encadrement pédagogique (suivi);
- ✂ le soutien pédagogique;
- ✂ la supervision des absences des élèves.

L'école offre différents services liés à l'entraînement sportif et à la formation artistique tels que :

- 🚌 les services périphériques (la nutrition, la physiothérapie, la psychologie sportive, la salle de conditionnement physique et la vérification de l'état d'entraînement) pour les organismes qui fréquentent le Centre Lucien-Brunel;
- 🚌 le transport vers les sites d'entraînement sportif et de formation artistique;
- 🚌 la mesure d'aide à la pension ou au transport (pour les disciplines reconnues par le MEES).

Tous ces services constituent un atout majeur pour maintenir un programme de qualité et permettre aux élèves qui visent l'excellence de concilier leurs objectifs scolaires, sportifs ou artistiques.

Dans ce **GUIDE D'INFORMATIONS**, vous retrouverez les éléments principaux concernant le programme **SPORT-ARTS-ÉTUDES** et la **concentration sportive et artistique**.



Liste des organismes

Les Ateliers d'Arts plastiques de Jonquière Ghislain Perron - 542-9560
Académie Baseball Robert Fatal Dany Coulombe - 514-887-5645
Académie de danse du Saguenay Sara Tremblay - 549-2835
Centre Équestre B.H.Q. - Équitation Laurie Michaud - 690-3991
Club Acidose Lactique- Cyclisme Marc Fournier - 815-3025
Club d'athlétisme Les Mustangs Multisports Gino Roberge - 698-5000 poste 5406
Club de boxe de Chicoutimi Michel Desgagné - 602-7602 - 820-3590
Club de Basketball de Chicoutimi Benoit Vallières - 698-3231
Club de compétition Mont Édouard Pier-Luc Lemieux- 418-540-2766
Club-École Tir à l'arc Saguenay Marc Gagnon - 418-812-6013
Club de gymnastique SAGYM Gymnastique et Cheerleading Julie Tremblay- 306-5058
Club de nage synchronisée Saguenay Synchro Alexandra Labeaume-581-234-0852
Club de natation de Chicoutimi Gaétan Dussart - 873-200-5392
Club de patinage artistique Les Fines Lames de Chicoutimi Paméla Morin-418-550-3990/418-549-2622
Club de patinage de vitesse Les Comètes Lisa Laforte - 418-718-8165 David Simard - 698-5000 poste 6345

Club de soccer de Chicoutimi Sébastien Sylvestre-819-856-8119/698-3254
Club de Volleyball les Mustangs Luc Gaudreault-Martel - 418-695-3238
Conservatoire de musique du Saguenay Louise Bouchard - 698-3505
École des Arts martiaux Denis Paquet Ariel Laforge-d'Anjou - 290-2421
École de danse Les Farandoles Murielle Nadeau - 549-4777
École de danse Florence Fourcaudot Julie Morin - 696-4333
École de Snowboard du Saguenay Claude-David Gaudreault - 540-8755
École de musique de Chicoutimi Pierre Tremblay- 543-1902
Ferme équestre Beau Pré 418-820-5357
Football Les Mustangs Maxim Poulin 581-888-0567 - 698-5000 poste 6458
Golf Mustangs Marc Coudé - 690-7700
Hockey Mineur de Chicoutimi Luc Quenneville - 418-698-3233
Hockey scolaire Mustangs Cadet division 1 Juvénile division 1 Marc Coudé - 690-7700
Natation Bélugas de La Baie Triathlon/Natation Aurélie Côté - 590-3504
Tennis Saguenay Caroline Delisle - Jean-Arnaud Poirrel- 548-3179

LISTE DES DISCIPLINES RECONNUES

- ☞ Athlétisme
- ☞ Basket
- ☞ Boxe
- ☞ Gymnastique
- ☞ Nage synchronisée
- ☞ Natation et paranatation
- ☞ Patinage artistique
- ☞ Patinage de vitesse
- ☞ Tennis
- ☞ Tir à l'arc
- ☞ Triathlon
- ☞ Volleyball

DÉBUT DE L'ENTRAÎNEMENT SPORTIF ET DE LA FORMATION ARTISTIQUE

L'entraînement sportif ou la formation artistique débutera pour tous, le **MECREDI 5 SEPTEMBRE 2018** en après-midi. Retenez que du **28 août au 4 septembre 2018**, les élèves suivront l'**horaire des cours réguliers** soit de **8 h à 15 h 20** (horaire pour l'école De la Pulperie), **9 h 15 à 15 h 47** (horaire pour l'école L'Odyssée/Lafontaine) et **9 h 15 à 15 h 55** (horaire pour l'école L'Odyssée/Dominique-Racine). Ces horaires permettront aux écoles d'accueillir leur clientèle.



FIN DE L'ENTRAÎNEMENT SPORTIF ET DE LA FORMATION ARTISTIQUE

L'entraînement sportif ou la formation artistique se terminera pour tous, le **VENDREDI 31 MAI 2018**.

Les élèves suivront l'**horaire des cours réguliers** à partir du **LUNDI 3 JUIN 2019**.

RÔLES ET TÂCHES DES INTERVENANTS

Direction responsable et coordonnateur du programme :

Gestionnaire responsable de superviser l'ensemble des opérations du programme et de voir à son développement :

- ✓ Assure le lien entre le Centre Lucien-Brunel, la direction du programme et les directions d'unité;
- ✓ Assure le lien entre les responsables des disciplines et l'école :
- ✓ Encadrement et organisation ;
- ✓ Tournée promotionnelle;
- ✓ Portes ouvertes;
- ✓ Développement du programme;
- ✓ Soutien pédagogique/salles d'étude;
- ✓ Support aux surveillants en salles de d'études;
- ✓ Gestion des cas de discipline en études;
- ✓ Participe aux rencontres de coordination avec les mandataires;
- ✓ Assure la logistique du transport de l'école vers les plateaux sportifs.

Sélectionne avec son comité les élèves du programme pour le volet pédagogique.

Direction niveau primaire :

Gestionnaire responsable de superviser l'ensemble des opérations du programme au niveau primaire.

Assure le suivi pédagogique des élèves.

Sélectionne avec son comité les élèves du programme pour le volet pédagogique.

Participe aux rencontres de coordination.

Animateur de vie étudiante (CLB) :

Professionnel responsable de l'entraînement physique aux athlètes et des services.

- ✓ Demandes budgétaires selon la clientèle;
- ✓ Suivi de la présence des employés et confirmation de leurs horaires de travail;
- ✓ Conception et coordination de l'horaire des activités :
- ✓ Horaire des entraînements;
- ✓ Horaires des périodes d'étude;
- ✓ Horaire de location de plateaux par les organismes;
- ✓ Horaire de location de plateaux comme source de revenu (cours-saute-lance, spinning)

- ✓ Gestion des services aux athlètes (thérapeute du sport, stagiaire en diététique, horaire de blessures ou de réhabilitation);
- ✓ Gestion de la préparation physique des athlètes;
- ✓ Préparation, élaboration des plans d'entraînement;
- ✓ Planification d'entraînements;
- ✓ Suivi des programmes;
- ✓ Suivi et soutien aux entraîneurs (employés du Centre Lucien-Brunel);
- ✓ Entraînement des athlètes;
- ✓ Gestion des cas de discipline en entraînement;
- ✓ Gestion des évaluations physiques des athlètes (3 reprises dans l'année);
- ✓ Gestion de l'évaluation des athlètes (notes);
- ✓ Formation et développement des entraîneurs;
- ✓ Accueil et suivi de stagiaire en kinésiologie;
- ✓ Conception de projets de développement (cours de spinning, activité cours-saute-lance, garderie);
- ✓ Programme de formation des athlètes (fixation d'objectifs, DLTA (développement à long terme de l'athlète), Nutrition, Prévention des blessures);
- ✓ Suivi des absences;
- ✓ Suivi et soutien des entraîneurs des organismes;
- ✓ Informations aux parents (début d'année);
- ✓ Suivi aux parents (à la demande);
- ✓ Tournée promotionnelle;
- ✓ Participe aux rencontres de coordination avec les mandataires;
- ✓ Suivi et développement d'ententes de partenariat (CPE, UQAC, Cégep, Centre jeunesse St-Georges, Intercar);
- ✓ Facturation aux différents utilisateurs.

Organisme ou club :

Assure l'encadrement sportif du programme sport-études.

- ✓ Se porte garant des conditions d'encadrement en s'assurant que les élèves pratiquent leurs disciplines sur des sites adéquats, sécuritaires et accessibles.
- ✓ S'assure que l'entraîneur ou le formateur possèdent les compétences requises pour accompagner les élèves dans leur formation respective.
- ✓ Apporte l'expertise de l'ensemble de ses services en vue de collaborer au programme.
- ✓ Collabore au projet de reconnaissance des apprentissages des habiletés selon les disciplines pour fin d'accréditation scolaire au secondaire.
- ✓ S'engage à collaborer étroitement avec les écoles lors de la prise de décisions d'ordre pédagogique afin de respecter le développement harmonieux physique et psychologique des élèves.
- ✓ En cas de changement du mandataire celui-ci doit aviser la direction d'établissement responsable du programme Sport-Arts-Études dans les plus brefs délais.

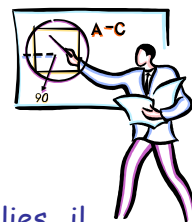
Mandataire :

Est nommé par la fédération sportive ou l'organisme (club) pour superviser et encadrer les athlètes du programme.

Doit remplir les responsabilités suivantes :

- ✓ Sélectionne les élèves pour le volet artistique ou sportif.
- ✓ S'assure d'une offre de services conforme aux clientèles visées, des conditions d'encadrement appropriées et des qualifications des entraîneurs et des formateurs.
- ✓ Garantit l'organisation et la disponibilité de sites adéquats pour la pratique des différentes disciplines.
- ✓ Transmet à l'école en début de chaque année scolaire tous les renseignements relatifs à la pratique de la discipline (l'adresse du site, le numéro de téléphone, l'horaire, etc.). Il avise les écoles du calendrier des événements en relation avec leurs disciplines.
- ✓ S'engage à transmettre aux écoles secondaires deux (2) évaluations pour les concentrations ou trois (3) pour les programmes reconnus - par année déterminant si l'élève a droit à ses unités pour sa formation spécialisée. Ces évaluations doivent être transmises aux parents.
- ✓ Encourage l'intégration des entraîneurs ou formateurs au calendrier des activités pédagogiques.
- ✓ Participe aux réunions du comité de coordination convoquées par les écoles.
- ✓ Collabore avec les écoles pour offrir les services périphériques convenus avec les écoles et l'organisme devant être offerts aux élèves.
- ✓ Est toujours responsable de la sécurité des jeunes (assurances) lorsque ceux-ci sont sous sa supervision.

ENSEIGNANT-CHARGÉ DE CLASSE



Encadrement pédagogique

Il assure le suivi pédagogique de ses élèves. À partir des informations recueillies, il encadre de manière particulière les élèves qui éprouvent des difficultés passagères. Toutes les mesures entreprises et retenues sont consignées afin de suivre l'évolution de l'élève sur Observatech (secondaire).

ENSEIGNANT-MATIÈRE

Le soutien pédagogique

L'école s'engage à organiser du soutien pédagogique pour les élèves qui éprouvent des difficultés passagères. L'élève a l'obligation de se présenter lorsqu'il est assigné au soutien pédagogique.

C'est l'enseignant responsable qui assigne les élèves au soutien pédagogique et qui avise l'organisme. *Pour le secondaire : l'élève qui a 64% et moins dans une matière est retiré automatiquement de sa discipline sportive ou artistique pour obtenir de l'encadrement pédagogique* (voir annexe 5).

La récupération

L'enseignant-matière remet le formulaire « Récupération » (voir annexe 2) à l'élève qui a la responsabilité d'aviser son organisme. Cette récupération peut avoir lieu le midi ou en après-midi.

Absence des élèves pour un événement spécial

Plusieurs élèves doivent se présenter à des compétitions sportives ou des prestations artistiques. Il est impératif que l'école ait par écrit toute demande de libération scolaire afin de s'assurer qu'il y a entente entre l'organisme, la direction et les parents.

L'élève doit remettre le formulaire « Avis d'absence pour événement spécial » (voir annexe 3) dûment complété à sa direction cinq (5) jours avant son départ. Le formulaire est disponible auprès de son organisme, au secrétariat d'unité et également sur le site de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. L'enseignant chargé de classe informe les élèves de la démarche à suivre et de l'échéancier à respecter.

LES ORGANISMES

Pour le secondaire

Évaluation des apprentissages des habiletés en entraînement sportif ou en formation artistique.

L'organisme doit transmettre à l'école deux évaluations par année pour les concentrations et trois évaluations par année pour les disciplines reconnues. L'élève a droit à ses unités dans sa discipline. L'organisme doit remettre le **formulaire** dûment complété à la direction responsable du programme **SPORT-ARTS-ÉTUDES** dans les délais prévus.

L'encadrement des élèves en après-midi est sous la responsabilité des organismes. L'école se garde le droit de retirer un élève de sa discipline en raison d'une sanction scolaire. Ce n'est que dans cette situation que l'école assumera la responsabilité de l'encadrement de l'élève et qu'elle en avisera les parents.

SERVICES PÉRIPHÉRIQUES

Pour les organismes sportifs qui le demandent, le Centre Lucien-Brunel offre des services périphériques aux élèves du programme **SPORT-ÉTUDES** pour maintenir l'équilibre essentiel à la performance. Ces services sont :

La préparation sportive

Les élèves du programme Sport-Études peuvent bénéficier de programmes d'entraînements adaptés et personnalisés selon le développement physique de chacun, son niveau et son expérience d'entraînement et ses objectifs personnels ou d'équipe.

Les entraîneurs responsables et kinésiologues sont certifiés niveau 3 ou 4 du programme national de certification des entraîneurs et se tiennent continuellement à jour dans l'évolution des méthodes d'entraînement en préparation physique. De plus, 3 des entraîneurs-responsable ont obtenu une certification sur la gestion des commotions cérébrales dans le milieu sportif offert par l'université Laval. Le Centre offre donc un protocole de retour au sport suite à un coup à la tête (commotion cérébrale présumée) en suivi individuel monitoré adapté aux jeunes athlètes souvent en croissance qui est approuvé par le programme de traumatologie de l'hôpital de Chicoutimi.

Des évaluations physiques y sont pratiquées en respectant l'âge et le niveau de forme physique de chaque jeune. Le Centre Lucien-Brunel est un chef de file au Québec dans le domaine de la préparation physique et des services aux athlètes. Selon le type d'entraînement planifié, les athlètes s'entraînent dans une ou l'autre des installations suivantes :

La salle de musculation :

Le Centre Lucien-Brunel dispose d'une salle de musculation à la fine pointe de la technologie avec une vingtaine d'appareils cardio-vasculaires (1 S-Drive, 7 tapis roulants, 2 elliptiques, 1 simulateur de marches, 20 vélos stationnaires) pour permettre aux athlètes de développer leurs qualités cardio-vasculaires. Pour l'entraînement musculaire, 4 plateformes d'haltérophilie, une grande zone de poids libres, une section pour les abdominaux ainsi que plusieurs appareils musculaires récents. Les entraînements sont élaborés en collaboration avec les entraîneurs de chaque discipline pour favoriser l'amélioration des athlètes.

La salle de musculation 2 (multi):

Depuis 2 saisons, le Centre met à disposition des disciplines dont les athlètes n'ont pas eu leur poussée de croissance ou ayant un groupe d'entraînement peu nombreux une petite salle de musculation comprenant tous les équipements nécessaires au développement de la force ou de l'endurance musculaire et cardiovasculaire toujours en respectant le stade de développement de chaque athlète et les besoins spécifiques de sa discipline sportive.

Les gymnases :

Le Centre Lucien-Brunel dispose de 4 gymnases pour permettre aux athlètes de développer leurs habiletés motrices et leurs qualités cardio-vasculaires ou musculaires. Les entraînements sont élaborés en collaboration avec les entraîneurs de chaque discipline pour favoriser l'amélioration des athlètes.

La salle de yoga :

Depuis 3 saisons, des cours de yoga sont également dispensés aux athlètes des organismes qui le désirent par des entraîneurs spécialement formés pour développer la force et la souplesse, ainsi qu'améliorer la mobilité des articulations afin de prévenir les blessures.

La salle de kinésiologie :

Grâce à ses partenariats avec les services médico-sportifs, le Centre permet aux athlètes blessés de continuer leur entraînement en préparation physique afin de faciliter leur retour au sport. Pour se faire, chaque athlète blessé se voit offrir un plan d'entraînement individualisé, souvent sur 5 jours, pour travailler les parties du corps en bonne santé et maintenir ses qualités cardiovasculaires sous la supervision individuelle (ou semi-individuelle) d'un kinésologue dans cette salle adaptée à la prévention et à la gestion des blessures.

La salle de Spinning :

Le Centre Lucien-Brunel possède une salle de spinning moderne pouvant accommoder 30 athlètes afin de développer les qualités cardio-vasculaires au rythme entraînant de la musique; l'encadrement est sous la responsabilité d'un entraîneur qui dicte l'entraînement pour encadrer les intervalles et encourager les athlètes à se dépasser.

La vérification de l'état d'entraînement :

Lors des séances de conditionnement physique, les entraîneurs vérifient l'état d'entraînement des athlètes avec l'aide de nouvelles technologies. Les tests administrés à trois reprises durant l'année peuvent donner un bilan précis de la condition physique des élèves. Nous pouvons, suite aux résultats, leur proposer les exercices appropriés.

Services médico-sportifs :

La physiothérapie

Le Centre Lucien-Brunel est à l'avant-garde avec son service de physiothérapie à l'intérieur même de ses installations. Grâce à une collaboration exceptionnelle du Centre Physio Plus Sport, un thérapeute sportif est présent une journée par semaine pour évaluer et traiter les jeunes ayant des besoins particuliers, le tout gratuitement lors de leur consultation au Centre. Nos jeunes bénéficient aussi d'un tarif préférentiel s'ils ont à se rendre à la clinique située au pavillon sportif de l'UQAC. Le thérapeute sportif travaille en étroite collaboration avec les entraîneurs responsables du Centre afin d'optimiser la réhabilitation de chaque athlète.



La chiropractie

Tout comme le service de physiothérapie, un chiropracticien visite le Centre une journée par semaine pour évaluer et traiter gratuitement les jeunes ayant des besoins particuliers à l'intérieur même de ses installations. Grâce à une collaboration exceptionnelle avec Remix Santé, nos jeunes bénéficient aussi d'un tarif préférentiel s'ils ont à se rendre à la clinique située dans l'édifice CGI. Le chiropracticien travaille en étroite collaboration avec les entraîneurs responsables du Centre afin d'optimiser la réhabilitation ou la prévention de blessures de chaque athlète.

La médecine sportive

Le Centre a également établi un partenariat avec un médecin qui est disponible sur demande pour des rendez-vous avec des athlètes.

La nutrition

Les athlètes du Centre Lucien-Brunel ont la possibilité d'avoir des ateliers sur l'alimentation avec un stagiaire en diététique du Cégep de Chicoutimi. En ce sens, des cours théoriques sur la nutrition sont dispensés aux organismes qui en font la demande. Les thématiques pouvant être abordés sont la saine alimentation, l'alimentation en entraînements, l'alimentation en compétitions et les suppléments alimentaires. Un rappel alimentaire et une analyse en profondeur de leur alimentation peuvent également suivre ces périodes théoriques.



Les salles d'études supervisées

Lors de leurs visites au Centre Lucien-Brunel, les athlètes ont une période d'études d'une heure pour faire leurs devoirs, supervisés par des entraîneurs. Des enseignants viennent quotidiennement offrir leur aide aux élèves-athlètes. Ceux n'ayant pas de devoirs doivent **OBLIGATOIREMENT** prévoir un livre de lecture ou du travail personnel.

Cantine

Les athlètes qui fréquentent le Centre Lucien-Brunel ont accès à une cantine offrant des choix de collations.

Facteurs de succès

Les parents se questionnent souvent sur le nombre d'heures que leurs enfants devraient consacrer à leurs études en dehors de l'école. Nous croyons que le tableau suivant est un portrait juste de la réalité pour l'atteinte de la réussite scolaire.

DEGRÉS	NOMBRE D'HEURES
1 ^{re} secondaire	Entre 3 et 5 heures par semaine
2 ^e secondaire	entre 3 et 5 heures par semaine
3 ^e secondaire	Entre 4 et 6 heures par semaine
4 ^e secondaire	Entre 6 et 8 heures par semaine
5 ^e secondaire	Entre 4 et 6 heures par semaine

MESURE D'AIDE À LA PENSION

Il est possible, pour les programmes reconnus, de bénéficier de la mesure d'aide à la pension ou au transport (Voir formulaire en annexe 4). Veillez prendre note, que cette mesure ne s'applique que pour les élèves du secondaire, qui proviennent de l'extérieur de Ville Saguenay.

AVIS DE TRANSFERT

La demande d'un transfert d'une discipline sportive ou artistique à une autre devra être analysée par la direction de l'école. Les disciplines concernées devront être impliquées dans la décision.

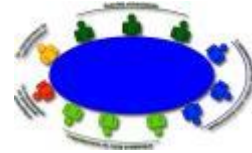
CONDITIONS PARTICULIÈRES

Le programme S.A.É met en priorité la réussite éducative des élèves. Si un élève éprouve des difficultés à concilier sa discipline sportive ou artistique avec son projet scolaire; il est possible qu'une recommandation de réintégration au niveau des classes régulières soit considérée.

BALISES :

- ❖ 1 échec dans une matière
- ❖ 3 soutiens pédagogiques durant 2 étapes
- ❖ Absentéisme
- ❖ Comportement inadéquat
- ❖ Retrait trop fréquent au local d'accueil

COMITÉ DE COORDINATION



Afin d'assurer à tous les élèves le même service, l'application des mêmes exigences et l'assurance d'une cohérence entre les différentes disciplines sportives et artistiques, les responsables des organismes et des écoles se rencontrent au moins deux (2) fois par année.

Lors de ces rencontres, tous prennent connaissance des particularités liées au programme **SPORT-ARTS-ÉTUDES** comme :

- ❖ l'encadrement pédagogique ;
- ❖ soutien pédagogique;
- ❖ la supervision des absences des élèves;
- ❖ l'évaluation des apprentissages des habiletés en entraînement sportif ou en formation artistique;
- ❖ les services périphériques;
- ❖ le transport;
- ❖ la mesure d'aide à la pension ou au transport;
- ❖ l'admission des élèves;
- ❖ le début et la fin des activités sportives et artistiques;
- ❖ les intervenants SPORT-ARTS-ÉTUDES;
- ❖ la correspondance du secrétariat S.A.É;
- ❖ les horaires;
- ❖ autres.

Pour sa part, l'école s'assure que sa mission pédagogique est comprise par les différents intervenants.



POUR NOUS REJOINDRE

SITE INTERNET : <http://www.csrsaguenay.qc.ca>

ÉCOLE PRIMAIRE DE LA PULPERIE

906, rue Comeau, Chicoutimi (Québec) G7J 3J3

Téléphone : (418) 698-5126

Télécopieur : (418) 698-5116

Courriel : pulperie@csrsaguenay.qc.ca

ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ODYSSÉE/LAFONTAINE

475, rue Lafontaine, Chicoutimi (Québec) G7J 4V2

Téléphone : (418) 698-5200, poste 5603

Télécopieur : (418) 698-5258

Courriel : lafontaine.unité1@csrsaguenay.qc.ca

ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ODYSSÉE/DOMINIQUE-RACINE

985, ave Bégin, Chicoutimi (Québec) G7H 4P1

Téléphone : (418) 698-5185, poste 5610

Télécopieur : (418) 541-7763

Courriel : odyssee@csrsaguenay.qc.ca

CENTRE LUCIEN-BRUNEL

847, ave Georges-Vanier, Chicoutimi (Québec) G7H 4M1

Téléphone : (418) 698-5170 poste 6356

Courriel : isabelle.proteau@csrsaguenay.qc.ca

DIRECTIONS ODYSSÉE

Mélanie Girard, directrice adjointe 1 ^{re} secondaire :	698-5200 poste 5602
Alain Bélanger, directeur adjoint 2 ^e secondaire :	698-5200 poste 5604
Isabelle Pedneault, directrice adjointe 3 ^e secondaire :	698-5185 poste 6415
Claude Tremblay, directeur adjoint 4 ^e et 5 ^e secondaire :	698-5185 poste 6417
Stéphane Angers, gestionnaire administratif d'établissement :	698-5185 poste 6403
Karine Thibodeau, directrice adjointe, Centre Ressources :	698-5185 poste 6436
Jean-François Proulx, directeur Odysée	698-5185 poste 6401
Line Tremblay, agente de bureau classe principale	698-5185 poste 5610

TRANSPORT

Annie Girard, régisseur au transport	698-5000 poste 5414
--------------------------------------	---------------------

« UN PROGRAMME À TON IMAGE »

HORAIRE DES ÉLÈVES AU SECONDAIRE

Odysée/Lafontaine

Odysée/Dominique-Racine

7 h 55 à 9 h 10	1 ^{re} période	7 h 58 à 9 h 07	1 ^{re} période
9 h 15 à 10 h 30	2 ^e période	9 h 15 à 10 h 30	2 ^e période
10 h 40 à 11 h 55	3 ^e période	10 h 45 à 12 h	3 ^e période

GRILLE-MATIÈRES 2016-2017

1 ^{ère} sec.	2 ^e sec.	3 ^e sec.	4 ^e sec.	5 ^e sec.
Français Anglais Mathématiques Sc. et Tech. Hist. et Éduc. à la citoyenneté et géographie Éd. phys. et à la santé Éthique et culture religieuse Arts plastiques	Français Anglais Mathématiques Sc. et Tech. Hist. et Éduc. à la citoyenneté et géographie Éd. phys. et à la santé Éthique et culture religieuse Musique	Français Français grammaire Anglais Mathématiques Histoire du Québec et du Canada Éd. phys. et à la santé Sciences et technologies <u>Parcours</u> <u>Form. générale</u> OPTION : Arts plastiques 304 ou Art dramatique 320 ou Musique 304	Français Français grammaire Anglais Histoire du Québec et du Canada Éd. phys. et à la santé Éthique et culture religieuse <u>Parcours</u> <u>Form. générale</u> 1 ^{er} choix Math CST Sc. Techno. OPTION : Arts plastique ou Musique 2 ^e choix Math SN Sc. Techno. Sciences et tech. de l'env. Arts plastiques	Français Anglais Monde contemporain Éd. phys. et à la santé Éthique et culture religieuse Éducation financière 1 ^{er} choix Math CST Arts plastiques Français grammaire OPTIONS : Histoire et Géo. ou Chimie et Physique 2 ^e choix Math SN Arts plastiques OPTIONS : Histoire et Géo. ou Chimie et Physique 3 ^e choix Math SN Arts Plastiques Histoire Géographie

ANNEXE 1



Contrat d'engagement scolaire *Programme Sport-Arts-Études*



Moi, _____ je me suis inscrit(e) par choix au programme Sport-Arts-Études. Je suis conscient(e) que le contenu du programme de formation académique nous est présenté en moins de temps qu'un élève régulier. *Je me considère privilégié(e) de participer à ce programme, compte tenu des frais payés par mes parents et des services offerts par l'école.* Je m'engage à respecter les conditions d'admission et ce, tout au long de l'année. Pour ce faire, je devrai :

- être en situation de réussite dans toutes les matières académiques;
- avoir un comportement adéquat en classe, pour permettre à l'enseignant de voir l'ensemble du programme dans un temps plus court. En aucun cas, la consommation de boissons alcoolisées et de drogues ne sera tolérée pendant les activités du programme, sous peine d'expulsion et ce, sans préavis;
- avoir le sens des responsabilités et adopter un comportement digne de la discipline que je représente à l'école;
- faire preuve d'une certaine autonomie lors des périodes d'études;
- démontrer ma capacité à travailler en équipe et à me comporter en groupe;
- avoir un comportement irréprochable lors de mes déplacements dans l'école et aux sites sportifs et culturels ;
- assister aux activités de récupérations académiques lorsqu'elles seront exigées par l'enseignant(e) ;
- être ponctuel à mes cours et pour la remise des travaux scolaires.
- se présenter au soutien pédagogique si j'ai 64% et moins dans une matière.

Je suis conscient(e) que l'école se réserve le droit de me retourner dans un programme régulier, si je ne respecte pas l'une ou l'autre de ces conditions.

J'ai signé à ville de Saguenay, ce _____ septembre 2018.



Signature de l'élève

Signature d'un parent

Signature du titulaire

Signature de la direction

N.B. : Si l'une ou l'autre de ces conditions ne m'apparaissent pas claires, je m'informerai auprès de mon (ma) titulaire.

La CSRS se dégage de toute responsabilité en lien avec le vol, le bris et/ou le vandalisme d'équipement personnel.



ANNEXE 2 RÉCUPÉRATION

Expéditeur _____

Enseignant

Matière

Nom de l'élève

Groupe

Discipline

_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

École : De la Pulperie L'Odysée/Dominique-Racine L'Odysée/Lafontaine

Prenez note qu'un cours de récupération a été prévu le : _____ / / _____
de _____ hres à _____ hres. Date

Message en date du _____ / / _____
Date Signature de l'enseignant(e)

Signature des parents

Signature de l'organisme

Note : Faire parvenir à l'organisme le plus tôt possible (avant la récupération).

- ❶ Copie à l'enseignant
- ❷ Copie à l'organisme ou au Centre Lucien-Brunel
- ❸ Copie à l'école Lafontaine ou à l'école Dominique-Racine (secrétariat d'unité)



ANNEXE 3

Formulaire d'absence pour événement spécial

Nom de l'élève : _____

Groupe : _____

1. La personne responsable de l'organisme doit compléter et signer la partie réservée à cette fin (# 1).
2. L'autorité parentale doit signer le formulaire à l'endroit indiqué (#2).
3. Le titulaire ou chargé de classe en prend connaissance. L'élève prend arrangement avec les enseignants concernés pour toute situation concernant les travaux ou examens et l'élève doit faire signer les enseignants à l'endroit indiqué (#3).
4. La direction se réserve le droit de refuser la demande (#4).

#1 ACTIVITÉ : _____ ENDROIT : _____

Date de l'absence : _____ Périodes : _____

Signature du responsable de l'organisme : _____

Signature de l'autorité

#2 parentale : _____

#3 Titulaire ou chargé de classe _____

Enseignants _____

#4 Acceptation

Refus

Signature de la direction _____

Date : _____



ANNEXE 4

DEMANDE D'AIDE

2018-2019

À la pension

Au transport

Veillez compléter ce formulaire en lettres moulées s.v.p.

A. IDENTIFICATION

S.A.É. – DISCIPLINE : _____

NOM DE L'ÉLÈVE:.....NO. DE FICHE.....

ADRESSE:

..... Rue Ville Code postal

TÉLÉPHONE:.....DATE DE NAISSANCE:.....

B. FRÉQUENTATION

Mon enfant ne fréquentera pas la C. scolaire des Rives-du-Saguenay.

Je vais recevoir de l'assurance-emploi, aide-sociale ou autres.

(Si vous avez répondu à une de ces questions, ne complétez pas les sections C et D)

École que mon enfant fréquentera en **2018-2019** : _____

C. PENSION

(Si vous n'avez pas les renseignements, veuillez nous les faire parvenir le plus tôt possible.)

NOM:.....TÉLÉPHONE:.....

ADRESSE:.....

Rue Ville Code postal

D. PERSONNE OU TUTEUR À QUI LE PAIEMENT SERA ÉMIS

(Fournir un spécimen de chèque au nom de cette personne)

NOM:.....DATE DE NAISSANCE:.....

No ASS.-SOCIALE:.....

ADRESSE

Rue Ville Code postal Tél.

Signature des parents ou tuteur responsable : _____

NOTE TRÈS IMPORTANTE :

L'ÉLÈVE REÇOIT DE L'AIDE À LA PENSION UNIQUEMENT SI SON SPORT ET SON ENTRAÎNEUR SONT RECONNUS PAR LA FÉDÉRATION.

RETOURNER LE FORMULAIRE DÛMENT COMPLÉTÉ À :

Madame Sabrina Girard
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
Services éducatifs jeunes
36, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 1W2
Tél. : (418) 698-5000 poste 5408



ANNEXE 5 Soutien pédagogique

Message aux organismes

Message aux parents

Destinataire (s)

Académie de danse du Saguenay (ART)

Centre Équestre B.H.Q. Enr. (EQU) Club
d'athlétisme les Mustangs (ATH) Club
de basket-bali de Chicoutimi (BAS) Club
de boxe de Chicoutimi (BOX)
Club de nage Saguenay Synchro (NAG)
Club de natation de Chicoutimi (NAT)

Club de natation Béluga de La Baie
(Natation-Triathlon) (NAL & TRI)
Club de patinage artistique les Fines Lames (PAT)
Club de patinage de vitesse les Comètes (PAV)
Hockey scolaire Mustangs (HOC & HOJ)
Club de volleyballs Mustangs (VOL)
Club Acidose Lactique-Cyclisme (CYC)
Club Sagym (Cheerleading-Gymnastique)
(CHE & GYM)

Conservatoire de musique de Saguenay (MUC)
École de danse Florence Fourcaudot (DAO)
École de danse les Farandoles (DAF)
École de musique de Chicoutimi (MUE)
École de musique de la Baie (MUL)
École de snowboard du Saguenay (SKF)
Équipe de football les Mustangs (FOO)
Hockey mineur de Chicoutimi (HOM)

Les ateliers d'arts plastiques de Jonquière (ART)
Tennis Saguenay (TEN)
Club de soccer de Chicoutimi (SOC)
Académie de Baseball Robert Fatal (BAB)
Club école Tir à l'arc Saguenay (TIR)
Les Saguenéens (HOS)
Golf Mustangs (GOL)

Discipline du jeune :

Matière(s) nécessitant un soutien pédagogique (où il y a un résultat en gris)

Éducation physique *Science/technologie* *Mathématique* *Éthique et culture* *Histoire/éducation* *Géographie* *Français* *Anglais* *Arts plastiques*

64

Prenez note que :

du groupe:

sera dans l'obligation d'assister à des périodes de soutien pédagogique de 13h10 à 14h25 dans la ou les matière(s) identifiée(s) ci-haut aux dates indiquées dans le calendrier ci-dessous. Si votre jeune ne se présente pas à ses périodes, une retenue sera automatiquement donnée.

Étape 2 : du 19 mars au 1er juin 2018

Mars					Avril					Mai					Juin				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
					2	3	4	5	6		1	2	3	4					1
					9	10	11	12	13	7	8	9	10	11					
					16	17	18	19	20	14	15	16	17	18					
19	20	21	22	23	23	24	25	26	27	21	22	23	24	25					
26	27	28	29	30	30					28	29	30	31						

Directeur